

L'équipe mobile plaies et cicatrisation de l'HAD ouvre une consultation

HAD Clinique Pasteur
05 53 27 12 55



Consultation possible au sein de la clinique sur adressage par un professionnel de santé (médecin, infirmière, EHPAD), tous les mardis après-midi.

L'équipe plaies et cicatrisation intervient en EHPAD, en établissement hospitalier mais également au domicile dans le secteur bergeracois avec un rayonnement large de 35 à 40km autour de Bergerac.

Elle peut également proposer une intervention à distance par téléphone (téléexpertise) avec envoi d'une photo de la plaie.

Après la première intervention et selon les besoins, un suivi est programmé soit directement auprès du patient soit par téléphone avec les professionnels qui l'accompagnent au quotidien.



L'équipe plaies et cicatrisation c'est :

- Un infirmier titulaire d'un Diplôme Universitaire Plaies et Cicatrisation et un praticien hospitalier.
- Une expertise, une évaluation et un suivi des plaies qui posent un problème de cicatrisation
- Un accompagnement personnalisé, établir un diagnostic, optimiser le traitement, être un soutien dans la prise en charge et l'accompagnement dans le but de permettre une cicatrisation optimale dans un délai plus rapide
- Apporter une amélioration et une harmonisation des pratiques par le biais notamment de la formation des professionnels de soin
- Travailler en collaboration avec les autres équipes mobiles notamment de soins palliatifs pour garantir et pérenniser le maintien à domicile ou favoriser la prise en charge en structure
- Faire le lien entre les centres de plaies et cicatrisation et les intervenants de ville, orienter vers des services existants si nécessaire pour un examen médical plus approfondi.

Objectifs de la mission d'expertise plaies et cicatrisation :

- Permettre aux patients avec des plaies complexes de sortir de la structure hospitalière et d'avoir **un suivi de qualité** au domicile
- Permettre **une continuité de prise en charge** au sortir de l'hospitalisation et ainsi éviter les ré-hospitalisations
- **Réduire les risques infectieux** associés aux hospitalisations prolongées et répétées
- Améliorer le **confort** physique, psychologique et social du patient et lui éviter des déplacements
- Favoriser le **maintien de l'autonomie** du patient
- Apporter un **soutien** et une **expertise** aux partenaires libéraux et développer l'articulation ville/hôpital.



Qui peut faire appel à l'équipe mobile plaies et cicatrisation?

- Les médecins traitants et spécialistes
- Les intervenants libéraux (infirmiers, kiné etc..)
- Les EHPAD
- Les établissements de santé
- Les SSIAD



Pour toute question ou prise de RDV, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 05 53 27 12 55

Mail : bgc.had@elsan.care